



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	14 décembre 2024	Heure de départ	19 h 10	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : -4 °C)	Vent	16 km/h Est	
État de la piste	Rapide (Variante 1 s)			
Nombre de courses	12	Courses de qualification	S/O	Inscriptions totales 164
Total des paris mutuels	\$ 2,116,586			
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur
				Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Andrew Van't Wout	Juge associé Scott Ksionzyk
Vétérinaire officielle : Dre Julie Ballinger		Formation Tim Vanbokhurst

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

2^e Étape de la *Valedictory Series*

Poulains et hongres ambleurs de trois ans (Courses 3 et 10)

Un examen à des fins de formation a eu lieu avec James Marchment au sujet de l'inspection #2022225.

M. Marchment comprend maintenant parfaitement et est conscient de ce qui est exigé en matière de protocoles et de procédures en tant que titulaire d'une licence d'entraîneur.

Aucune autre mesure n'est requise.

Le conducteur, Tyler Borth, s'est présenté au bureau pour examiner le placement de "Wallace Hartley", dans la Course 3, disputée le 7 décembre 2024.

La décision a été prise en délibéré.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #4, “Goober Smack”, arrivé en 4^e position, s’est rendu à l’intérieur d’un pylône aux alentours du premier virage.

Course 3 – Les juges feront un suivi avec le conducteur, Daryl Thiessen, qui n’a pas respecté son engagement de conduite du #3, “Betthebeach Yankee”.

Conducteur James Macdonald a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) de la CAJO, pour ne pas avoir établi une cadence comparable à celui de sa classe, alors qu’il conduisait le cheval, “Brudon”.

Le deuxième quart était 30 : 1.

Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2950291

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Les juges feront un suivi avec le conducteur, Todd Ratchford, qui n’a pas respecté son engagement de conduite du #9, “Mrstery Deal”.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Dans le dernier droit, la course est devenue serrée, mais il n’y a pas eu d’obstruction ni de placement entre les #7, “Gandalf The Bay”, arrivé en 3^e position, #4, “Beach Cruiser”, arrivé en 4^e position, et #1, “Jmr Speak Away”, arrivé en 6^e position.

Le conducteur, Jonathan Drury, a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle 22.19 de la CAJO en ne gardant pas ses pieds dans les étriers dans le dernier droit alors qu’il conduisait le #1, “Jmr Speak Away”.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2950342

Le conducteur, Michael Whelan, passera au bureau des juges pour examiner son style de stimulation en conduisant le #3, "Gansbaai".

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune.